

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 09743
Numéro SIREN : 811 290 642
Nom ou dénomination : AAM Transport

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2022 sous le numéro de dépôt 80507

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 23 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 23 novembre, au siège social de la Société,

Les associés de la société AAM TRANSPORT (la « **Société** ») se sont réunis en assemblée générale, dans les locaux de la Société, sur convocation faite par le Président conformément aux dispositions statutaires applicables.

Monsieur WAQAR, Président de la Société, préside la séance.

Le commissaire aux comptes a été averti par le Président de la présente assemblée générale et s'est excusé pour son absence auprès du Président.

Le Président dispense les associés de signer une feuille de présence et mettra à leur signature le procès-verbal de l'assemblée générale.

Il constate que sont présents les associés suivants :

1. **la société BERKELEY HOLDINGS**, une société par actions simplifiée au capital de 6 000 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 850 525 106, dont le siège social est sis au 85 rue Jouffroy d'Abbans, 75017 Paris, représentée par son représentant légal Monsieur Muavia Malik WAQAR,
2. **Monsieur Muavia WAQAR**, né le 28 octobre 1992 à Paris, de nationalité française, demeurant 64 avenue de Wagram — 75017 Paris, chef d'entreprise.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent ensemble l'intégralité du capital social de la Société et l'intégralité des droits de vote.

En conséquence, l'assemblée générale est valablement constituée et elle peut valablement délibérer. Il est rappelé que les décisions doivent être prises à la majorité des associés présents ou représentés, conformément à l'article 19.8 des statuts de la société.

Le Président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

- Prise d'acte de la démission des commissaires aux comptes, titulaire et suppléant ;
- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes, titulaire ;
- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes, suppléant ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Les Associés prennent connaissance des documents suivants :

MMW
MMW

- Lettre de démission de Natray Consulting Group en date du 20 décembre 2020 ;
- Lettre de démission de Monsieur Frédéric ORTEGA en date du 20 décembre 2020 ;
- Lettre d'acceptation du Cabinet MARTIAL KPOCHAN en date du 23 novembre 2021 ;
- Lettre d'acceptation de Monsieur Frédéric ORTEGA en date du 23 novembre 2021 ;
- Attestations d'inscription à l'ordre des commissaires aux comptes de Monsieur KPOCHAN et de Monsieur ORTEGA.

Après avoir lu le rapport du président de la Société, les Associés ont débattu sur l'ordre du jour, puis le président de séance a soumis les résolutions suivantes aux votes des Associés.

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés prennent acte de la démission des Commissaires aux Comptes, titulaire et suppléant.

Adoptée à l'unanimité des suffrages

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés nomment pour 6 exercices, soit à compter de l'exercice débutant le 1^{er} janvier 2021 et clos le 31 décembre 2021 et jusqu'à l'exercice débutant le 1^{er} janvier 2026 et clos le 31 décembre 2026, en qualité de commissaire aux comptes titulaire :

Monsieur Martial KPOCHAN

Commissaire aux comptes inscrit sous le numéro 1100036660.
Paris-La défense 2 40 Terrasse de l'iris
92400 Courbevoie

Monsieur KPOCHAN a d'ores et déjà confirmé ne pas avoir d'incompatibilité avec la présente nomination, qu'il a bien voulu accepter.

Monsieur KPOCHAN a aussi été mandaté pour une mission complémentaire de régularisation pour les comptes 2019 et 2020.

Adoptée à l'unanimité des suffrages

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés nomment pour 6 exercices, soit à compter de l'exercice débutant le 1^{er} janvier 2021 et clos le 31 décembre 2021 et jusqu'à l'exercice débutant le 1^{er} janvier 2026 et clos le 31 décembre 2026, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant :

Monsieur Frédéric ORTEGA

Commissaire aux comptes inscrit sous le numéro : 1100000555.
82, rue d'anjou — 78000 Versailles

Monsieur ORTEGA a d'ores et déjà confirmé ne pas avoir d'incompatibilité avec la présente nomination, qu'il a bien voulu accepter.

mmw
mmw

Monsieur ORTEGA a aussi été mandaté pour une mission complémentaire de régularisation pour les comptes 2019 et 2020.

Adoptée à l'unanimité des suffrages

QUATRIEME DECISION

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal afin d'effectuer toutes formalités de publicité et/ou dépôt requises par la loi.

Adoptée à l'unanimité des suffrages

* *

*

L'ordre du jour étant épuisé, il a été dressé le présent procès-verbal des décisions qui est mis à la signature des associés présents ou représentés,



BERKELEY HOLDINGS
Monsieur Muavia WAQAR



Monsieur Muavia WAQAR